

ARIANNE PHOSPHATE INC.
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(NON AUDITÉS)
PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 MARS, 2017 et 31 MARS, 2016
(En dollars canadiens)



Les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période de trois mois close le 31 mars, 2017, n'ont pas fait l'objet d'un examen par les auditeurs externes.

ARIANNE PHOSPHATE INC

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES RÉSULTATS	4
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	5
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS.....	7

ARIANNE PHOSPHATE INC

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(En dollars canadiens)

	Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	458 417	2 229 044
Débiteurs et autres actifs courants	73 314	133 377
Taxes de vente à recevoir	135 924	71 413
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	1 624 756	1 498 894
	<u>2 292 411</u>	<u>3 932 728</u>
Actif non courant		
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	96 499	125 861
Immeuble de placement - Pourvoirie	327 036	333 355
Immobilisations corporelles (note 5)	1 044 807	1 043 432
Propriétés minières (note 6)	1 245 640	1 245 640
Actifs de prospection et d'évaluation (note 7)	46 206 411	44 741 815
	<u>48 920 393</u>	<u>47 490 103</u>
Total de l'actif	<u>51 212 804</u>	<u>51 422 831</u>
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs et charges à payer	1 911 714	1 976 203
Ligne de crédit (note 8)	17 864 439	17 396 288
	<u>19 776 153</u>	<u>19 372 491</u>
Passif non courant		
Prêt (note 9)	3 592 462	3 551 692
Impôts différés	2 312 506	2 242 252
Total du passif	<u>25 681 121</u>	<u>25 166 435</u>
Capitaux propres		
Capital social	54 783 402	54 783 402
Bons de souscription	2 556 432	2 540 438
Surplus d'apport	11 768 000	11 693 008
Déficit	(43 576 151)	(42 760 452)
Total des capitaux propres	<u>25 531 683</u>	<u>26 256 396</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>51 212 804</u>	<u>51 422 831</u>
CONTINUITÉ D'EXPLOITATION (note 1)		
ENGAGEMENTS (note 13)		
ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT (note 16)		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
(s) Siva J. Pillay, Administrateur

(s) James Cowley, Administrateur et CFO

ARIANNE PHOSPHATE INC

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES RÉSULTATS

PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 MARS 2017

(En dollars canadiens)

	Période de trois mois close le 31 mars 2017	Période de trois mois close le 31 mars 2016
	\$	\$
CHARGES		
Salaires et charges sociales	225 949	324 489
Rémunération à base d'actions	74 992	138 285
Honoraires professionnels et de consultants	191 128	183 996
Honoraires de gestion	16 500	6 250
Inscription et registrariat	37 347	42 701
Communications	85 555	57 516
Promotion, représentation et déplacements	26 546	21 113
Assurances	8 387	10 913
Loyer et frais de bureau	39 493	34 499
Amortissement d'immobilisations corporelles	11 463	11 398
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(7 898)	-
Frais bancaires	1 312	3 399
Perte d'exploitation	710 774	834 559
AUTRES CHARGES (PRODUITS)		
Produit d'intérêts	(4 589)	(143)
Perte (gain) de change	5 594	(1 757)
Perte nette de l'immeuble de placement – Pourvoirie (note 4)	17 672	17 276
	18 677	15 376
PERTE AVANT IMPÔTS	729 451	849 935
Impôts différés (recouvrement)	70 254	-
PERTE NETTE ET RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	799 705	849 935
PERTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	0.01	0.01
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	97 648 080	96 892 422

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 MARS 2017

(En dollars canadiens)

	Capital social	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2017	97 648 080	54 783 402	2 540 438	11 693 008	(42 760 452)	26 256 396
Résultat net et résultat global de la période	-	-	-	-	(799 705)	(799 705)
Modification des bons de souscriptions (note 10)	-	-	15 994	-	(15 994)	-
Rémunération à base d'actions	-	-	-	74 992	-	74 992
Solde au 31 mars 2017	97 648 080	54 783 402	2 556 432	11 768 000	(43 576 151)	25 531 683
Solde au 1^{er} janvier 2016	96 825 755	53 977 978	1 957 387	11 344 855	(39 338 867)	27 941 353
Résultat net et résultat global de la période	-	-	-	-	(849 935)	(849 935)
Rémunération à base d'actions	-	-	-	138 285	-	138 285
Bons de souscription exercés (note 10)	400 000	310 765	(14 765)	-	-	296 000
Solde au 31 mars 2016	97 225 755	54 288 743	1 942 622	11 483 140	(40 188 802)	27 525 703

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE

PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 MARS 2017

(En dollars canadiens)

	2017	2016
	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Perte nette de la période	(799 705)	(849 935)
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	74 992	138 285
Amortissement – Immeuble de placement – Pourvoirie	6 319	7 734
Amortissement – Immobilisations corporelles	11 463	11 398
Impôts sur le résultat et impôts différés	70 254	-
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 11)	(547 915)	(624 049)
	<u>(1 184 592)</u>	<u>(1 316 567)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles - Pourvoirie	(15 603)	-
Acquisition de propriétés minières	-	(28 463)
Actifs de prospection et d'évaluation	(570 432)	(161 646)
	<u>(586 035)</u>	<u>(190 109)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits de la ligne de crédit	-	1 480 000
	<u>-</u>	<u>1 480 000</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE LA PÉRIODE	<u>(1 770 627)</u>	<u>(26 676)</u>
TREASORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	<u>2 229 044</u>	<u>91 920</u>
TREASORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	<u><u>458 417</u></u>	<u><u>65 244</u></u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	4 589	142
Intérêts payés	80 789	-

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens)

1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Arianne Phosphate inc. (la « Société »), a été constituée sous le régime de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et a été continuée sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) (« LSAQ »). La Société se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières au Québec (Canada). Durant l'exercice 2013, la Société a effectué une étude de faisabilité visant la propriété du Lac à Paul. L'objectif de la Société est de mettre en valeur une mine de phosphate en concentrant ses ressources sur cette propriété. Les actions de la compagnie sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole DAN, à la bourse de Francfort sous le symbole JE9N et à la bourse américaine Over-the Counter (« OTC ») sous le symbole DRRSF. Le siège social de la Société est situé au 393, rue Racine est, bureau 200, Chicoutimi, Québec, Canada G7H 1T2.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété de la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non enregistrés et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés selon les principes comptables applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des activités à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information financière. Pour la période terminée le 31 mars 2017, la Société a comptabilisé une perte nette de 799 705 \$ (849 935 \$ en 2016) et a accumulé un déficit de 43 576 151 \$ (42 760 452 \$ au 31 décembre 2016). Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir des fonds suffisants pour remplir ses obligations et payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

Au 31 mars 2017, la Société avait un fonds de roulement négatif de 17 483 742 \$ (alors qu'il y avait un fond de roulement négatif de 15 439 763 \$ au 31 décembre 2016) et dispose d'une ligne de crédit non renouvelable inutilisée de 291 887 \$. La direction estime que le fonds de roulement ne sera pas suffisant pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2018. Pour ces raisons, il existe un doute important quant à la capacité de la Société à remplir ses obligations à leur échéance et, par conséquent, quant à la pertinence de l'utilisation des principes comptables applicables à la continuité d'exploitation. La Société devra obtenir du financement pour 2017.

Toute insuffisance de financement peut être palliée à l'avenir par un certain nombre de moyens y compris, mais sans s'y limiter, par l'émission de nouveaux titres de participation, d'emprunt ou l'extension du contrat de la ligne de crédit. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir ou que ces sources de financement ou initiatives seront disponibles à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir un nouveau financement, la Société pourrait être incapable de poursuivre ses activités, et les montants réalisés pour les actifs pourraient être moindres que les montants inscrits dans les états financiers consolidés.

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classements de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés conformément aux IFRS applicable à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés incluant IAS 34, *Information financière intermédiaire* telle que publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les principales méthodes comptables utilisées dans états financiers intermédiaires consolidés résumés sont conformes à celles appliquées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires consolidés résumés le 26 mai 2017.

ARIANNE PHOSPHATE INC

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	458 417	2 229 044

Au 31 mars 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluaient des fonds en caisse de 375 925 \$ portant intérêt à un taux fixe de 0,70% et un montant de 82 492 \$ ne portant pas intérêt. Un montant de 30 000\$ est restreint dans le cadre de l'accord de la carte de crédit de la société.

Au 31 décembre, 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluaient un montant d'encaisse 1 317 836 \$, portant intérêt à un taux fixe de 0,80% et un montant de 911 208 \$ ne portant pas intérêt. Un montant de 30 000\$ est restreint dans le cadre de l'accord de la carte de crédit de la société.

4. IMMEUBLE DE PLACEMENT - POURVOIRIE

Le tableau suivant résume l'information relative à la perte nette de l'immeuble de placements - Pourvoirie :

	Période de trois mois close le 31 mars 2017	Période de trois mois close le 31 mars 2016
	\$	\$
Revenus de pourvoirie	25	-
Charges opérationnelles:		
Frais de gestion	1 153	422
Entretien et réparations	1 011	421
Fournitures	1 153	1 118
Publicité, promotion et frais de déplacements	1 631	1 086
Taxes et permis	2 728	2 065
Assurances	3 432	2 810
Intérêts et frais bancaires	270	60
Amortissement immobilisations corporelles	6 319	7 734
Mauvaises créances	-	1 560
	17 697	17 276
Perte nette de l'immeuble de placement - Pourvoirie	17 672	17 276

ARIANNE PHOSPHATE INC

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives \$	Équipement et outillage \$	Matériel roulant \$	Équipement informatique \$	Terrain \$	Total \$
Coût						
Solde au 1 ^{er} janvier 2016	305 443	128 740	10 376	11 919	-	456 478
Aquisition	-	-	-	950	812 031	812 981
Disposition	(11 411)	(22 500)	(10 376)	3 315	-	(40 972)
Solde au 31 décembre 2016	294 032	106 240	-	16 184	812 031	1 228 487
Acquisition	-	6 982	-	-	8 621	15 603
Solde au 31 mars 2017	294 032	113 222	-	16 184	820 652	1 244 090
Cumul des amortissements						
Solde au 1 ^{er} janvier 2016	88 964	77 234	4 202	4 261	-	174 661
Amortissement	23 283	8 026	1 897	1 804	-	35 010
Disposition	(4 035)	(15 621)	(6 099)	1 139	-	(24 616)
Solde au 31 décembre 2016	108 212	69 639	-	7 204	-	185 055
Amortissement	10 806	2 764	-	658	-	14 228
Solde au 31 mars 2017	119 018	72 403	-	7 862	-	199 283
Valeur nette comptable						
Solde au 1 ^{er} janvier 2016	216 479	51 506	6 174	7 658	-	281 817
Solde au 31 décembre 2016	185 820	36 601	-	8 980	812 031	1 043 432
Solde au 31 mars 2017	175 014	40 819	-	8 322	820 652	1 044 807

6. PROPRIÉTÉS MINIÈRES

	Redevances (calculées à la sortie de la fonderie) %	Solde au 31 décembre 2016 \$	Augmentation \$	Dépréciation \$	Cession \$	Solde au 31 mars 2017 \$
Propriétés au Québec						
Lac à Paul (100 %)	2,25	1 245 640	-	-	-	1 245 640

ARIANNE PHOSPHATE INC

7. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 31 décembre 2016	Augmentation	Crédits d'impôt	Dépréciation	Cession	Solde au 21 mars 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Québec						
Lac à Paul	44 741 815	1 561 095	(96 499)	-	-	46 206 411

Pour les périodes de trois mois, closes les 31 mars 2017 et 2016, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les actifs de prospection et d'évaluation :

	Période de trois mois close le 31 mars 2017	Période de trois mois close le 31 mars 2016
	\$	\$
Frais de campement, de déplacement et d'hébergement et frais généraux	33 863	44 183
Coupe de lignes et géophysique	-	6 539
Planification et supervision	221 559	48 125
Honoraires et rapports techniques indépendants	715 521	530 408
Coûts d'emprunt	587 388	443 303
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 764	4 327
Amortissement d'immobilisation incorporelle	-	8 358
	1 561 095	1 085 243
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	(96 499)	(11 352)
	1 464 596	1 073 891
Solde au début de la période	44 741 815	40 502 866
Solde à la fin de la période	46 206 411	41 576 757

ARIANNE PHOSPHATE INC

8. LIGNE DE CRÉDIT

En août 2012 et juillet 2013, la Société a conclu une entente visant l'obtention d'une ligne de crédit non renouvelable, avec Mercury Financing Corp. (le prêteur), d'un montant autorisé respectivement de 10 millions \$ et de 2,5 millions \$ destinée au financement d'une étude de faisabilité sur la propriété Lac à Paul et à couvrir les frais généraux et administratifs relativement à ladite propriété. Les termes et conditions sont essentiellement les mêmes.

Les intérêts capitalisés trimestriellement jusqu'à la première des dates suivantes : a) le 31 décembre 2013 pour l'entente du mois d'août 2012, et le 30 juin 2014 pour l'entente du mois de juillet 2013 ou b) la date à laquelle la Société réalise un encaissement net cumulatif d'au moins 21 millions \$ par l'émission d'actions, de titres de créance ou d'autres instruments.

Le 20 octobre 2015, la Société a obtenu une troisième ligne de crédit non renouvelable d'un montant de 4 566 887 \$ portant intérêt à un taux fixes de 6,25% par année, pour financer exclusivement les opérations générales et administratives et autres activités liées à l'élaboration du projet du Lac à Paul. Cette ligne de crédit sera progressivement déboursée jusqu'à la date d'expiration du 31 décembre 2017. Au 31 mars 2017, la Société a utilisé 291 881 \$.

La troisième ligne de crédit non renouvelable et tous les intérêts impayés seront remboursables en totalité à la première des dates suivantes : (a) le 31 décembre 2017. (b) la date à laquelle la Société lève un financement net en espèces d'au moins 51 millions \$ par voie de capitaux propres, dette ou autres instruments ; et (c) la date de changement de contrôle de la Société.

En date du 31 mars 2017, la ligne de crédit a une portion courante de 17 864 439 \$ (17 396 288 \$ au 31 décembre 2016).

	Période de trois mois close le 31 mars 2017	Exercice clos le 31 décembre 2016
	\$	\$
Solde au début de la période	17 396 288	12 561 084
Remboursement de la dette par le produit d'émission d'actions liées aux bons de souscription exercés	-	(296 000)
Provenant de la ligne de crédit	-	3 275 000
Intérêts capitalisés	282 440	1 045 700
Amortissement des coûts de transaction	185 711	810 504
Solde à la fin de la période	<u>17 864 439</u>	<u>17 396 288</u>

ARIANNE PHOSPHATE INC

9. PRÊT

En septembre 2016, la Société a conclu un prêt de 3 millions de dollars avec divers tiers prêteurs (le « prêt »). Le prêt portera intérêt à un taux de 8 %, payé sur une base semi-annuelle et viendra à échéance dans 3 ans. L'entente permet à la société de rembourser le prêt après un an si elle le souhaite. Dans le cadre de ce prêt, 2 400 000 bons de souscription non transférable ont été émis. Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 1,25 \$ par action pour une période de 3 ans prenant fin le 28 septembre 2019. La juste valeur de ces bons de souscription représente 266 708 \$ et est calculée à l'aide du modèle Black & Scholes. De plus, après l'expiration de la période d'attente réglementaire, si le cours de clôture des actions ordinaires d'Arianne sur la Bourse de croissance TSX-V atteint ou dépasse 2 \$ pendant 10 jours consécutifs, la Société sera en droit d'aviser les porteurs des bons de souscription de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription en fournissant aux détenteurs de ces bons un préavis de 30 jours, après quoi les bons de souscription expireront automatiquement. La Société a également émis 96 000 bons de souscription au courtier liés à cet emprunt au prix de 0,92 \$ l'action pour une période de 3 ans expirant le 28 septembre 2019. La juste valeur des bons de souscription au courtier s'élève à 23 026 \$ et est calculée à l'aide du modèle Black & Scholes.

En octobre 2016, En octobre 2016, la Société a clôturé un accord de prêt de 1,1 million de dollars avec divers prêteurs tiers. Le prêt portera intérêt à 8%, payé semi-annuellement et a une échéance de 3 ans, la Société ayant le pouvoir de rembourser le prêt après un an à son gré. Dans le cadre de ce prêt, 880 000 bons de souscription non transférable ont été émis (se reporter à la note 14). Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 1,25 \$ par action pour une période de 3 ans prenant fin le 27 octobre 2019. La juste valeur de ces bons de souscription représente 84 961 \$ et est calculée à l'aide du modèle Black & Scholes. De plus, après l'expiration de la période d'attente réglementaire, si le cours de clôture des actions ordinaires d'Arianne sur la Bourse de croissance TSX-V atteint ou dépasse 2 \$ pendant 10 jours consécutifs, la Société sera en droit d'aviser les porteurs des bons de souscription de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription en fournissant aux détenteurs de ces bons un préavis de 30 jours, après quoi les bons de souscription expireront automatiquement. La Société a également émis 35 200 bons de souscription non-transférable. Chaque bon de souscription peut être exercé à 0,89 \$ pour une période de 3 ans expirant le 27 octobre 2019. La juste valeur des bons de souscription au courtier s'élève à 7 456 \$ et est calculée à l'aide du modèle Black & Scholes.

	Période de trois mois close le 31 mars 2017 \$	Exercice clos le 31 décembre 2016 \$
Solde au début de la période	3 551 692	-
Montant provenant du prêt	-	4 100 000
Amortissement des coûts de transactions	40 770	-
Coût de transaction	-	(548 308)
Solde à la fin de la période	3 592 462	3 551 692

10. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS BONS DE SOUSCRIPTION ET OPTIONS ATTRIBUÉES AUX COURIERS

Options d'achat d'actions

Les options d'achat d'actions octroyées aux administrateurs sont acquises sur une base de 33% chaque année sur une période de trois ans à compter de la date d'attribution et les options à des consultants sont acquises sur une base de 25% tous les trois mois, à compter de trois mois après la date d'attribution.

En mars 2017, 125 000 options d'achats d'actions ont été accordées. La juste valeur de ces options s'élève à 26 684 \$ et a été estimée en utilisant le modèle de Black-Scholes avec les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Période de trois mois close le 31 mars 2017	Période de trois mois close le 31 mars 2016
Moyenne pondérée du prix des actions à la date d'attribution	0,89 \$	0,81 \$
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque	0,77%	1,13%
Moyenne pondérée de la volatilité prévue	38,6%	73,6%
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	2,0 ans	6,0 ans
Moyenne pondérée du dividende prévu	0%	0%
Moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	0,21	0,52

ARIANNE PHOSPHATE INC

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	Période de trois mois close le 31 mars 2017		Période de trois mois close le 31 mars 2016	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	5 449 500	1.08	5 121 167	1,10
Expirées	-	-	(96 667)	1,18
Accordées	125 000	0.90	375 000	0,81
Solde à la fin de la période	<u>5 574 500</u>	1.04	<u>5 127 833</u>	1,09
Exerçables à la fin de la période	<u>4 046 000</u>	1.10	<u>3 386 000</u>	1,12

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

	Période de trois mois close le 31 mars 2017		Période de trois mois close le 31 mars 2016	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	15 997 500	1.12	13 117 500	1,07
Exercés	-	-	(400 000)	0,74
Solde à la fin de la période	<u>15 997 500</u>	1.12	<u>12 717 500</u>	1,08

En janvier 2017, la Société a modifié les modalités des 1 217 500 bons de souscription octroyés au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2013. Initialement, chaque bon de souscription donnait droit à une action ordinaire au prix de 1,45 \$ par action se terminant le 27 janvier 2017. Ces bons de souscription ont été modifiés en janvier 2017 pour prolonger leur date d'expiration jusqu'en janvier 2018. Tous les autres termes et conditions demeurent similaires. La Société a calculé la juste valeur des bons de souscription avant et après la modification. La juste valeur des bons de souscription prolongés a été estimée à 15 994 \$, compte tenu de la juste valeur des bons de souscription initiaux existant à la date de la modification, selon le modèle Black & Scholes, et a été comptabilisé comme une augmentation du déficit pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2017.

Options attribuées aux courtiers

Les mouvements dans les options attribuées aux courtiers de la Société se détaillent comme suit :

	Période de trois mois close le 31 mars 2017		Période de trois mois close le 31 mars 2016	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	131 200	0.91	447 750	1,00
Expirés	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	<u>131 200</u>	0.91	<u>447 750</u>	1,00

ARIANNE PHOSPHATE INC

11. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	Période de trois mois close le 31 mars 2017 \$	Période de trois mois close le 31 mars 2016 \$
Débiteurs et autres actifs courants	60 063	20 792
Taxes de vente à recevoir	(64 511)	7 315
Créditeurs et charges à payer	(543 467)	(652 156)
	<u>(547 915)</u>	<u>(624 049)</u>

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie non présentés ailleurs dans les états financiers :

	Période de trois mois close le 31 mars 2017 \$	Période de trois mois close le 31 mars 2016 \$
Ajout aux actifs de prospections et d'évaluation, pas encore payé	559 767	467 610

12. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société :

	Période de trois mois close le 31 mars 2017 \$	Période de trois mois close le 31 mars 2016 \$
Rémunération des principaux dirigeants ⁽¹⁾		
Rémunération à base d'actions	21 300	40 376
Honoraires de gestion	16 500	-
	<u>37 800</u>	<u>40 376</u>
Salaires et charges sociales ⁽²⁾	87 988	124 686
	<u>125 788</u>	<u>165 062</u>
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	-	-

(1) Les principaux dirigeants comprennent le chef de la direction (CEO), le chef de l'exploitation (COO) et le vice-président exploration et relations premières nations.

(2) Les salaires et les avantages sociaux inscrits à l'actif des actifs de prospection et d'évaluation s'élèvent à 68 166 \$ (39 847 \$ en 2016).

La Société a conclu des contrats d'emploi et de gestion avec ses principaux dirigeants dont la rémunération annuelle estimative s'élève à 600 000 \$. Ces contrats sont renouvelables annuellement. Les contrats conclus avec les principaux dirigeants de la Société renferment des dispositions qui s'appliquent en cas de licenciement sans motif valable ou de changement de contrôle. Si tous les membres de l'équipe de direction avaient été licenciés sans motif valable le 31 mars 2017, la Société aurait dû verser une somme totale de 600 000 \$ à titre d'indemnités de départ. Si un changement de contrôle avait eu lieu le 31 mars 2017, les indemnités de départ se seraient élevées à 950 000 \$ (en supposant que le départ ait fait suite à un changement de contrôle et que chacun des membres de l'équipe de direction aient choisi de recevoir ces indemnités). Si les actifs de la Société avaient été vendus à une « entité sans lien de dépendance » au 31 mars 2017, le total des montants payables à l'équipe de direction à l'égard de l'indemnité de départ aurait totalisé 1 200 000 \$ (en supposant que le départ ait fait suite à un changement de contrôle et que chacun des membres de l'équipe de direction aient choisi de recevoir ces indemnités).

À la suite de la nomination de Brian Ostroff en tant qu'administrateur de la Société le 4 juin 2014, Windermere est considérée comme une partie liée parce qu'elle exerce une influence notable sur la Société par sa représentation au conseil d'administration. Tous les accords et transactions avec Windermere sont déjà divulgués dans ces états financiers et ne sont donc pas décrits dans cette note.

ARIANNE PHOSPHATE INC

13. ENGAGEMENTS

- a) La Société a accordé au prêteur de la ligne de crédit d'août 2012 une redevance de 1\$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 6 millions \$. En juillet 2013, la Société a également accordé au prêteur de la deuxième ligne de crédit une redevance de 0,25 \$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 1,5 million de dollars. Cette redevance devra être rachetée par la Société pour le même montant en cas de changement de contrôle dans le cadre duquel au moins 90 % des actions émises et en circulation de la Société sont acquises, achetées ou détenues par un tiers soit par une offre publique d'achat ou toute autre transaction avec le même résultat.
- b) La Société a octroyé des contrats en relation avec le développement du projet du Lac à Paul pour un total de 243 728 \$. Ces contrats n'ont pas de date de terminaison et les décaissements seront effectués en conformité avec les étapes du projet.
- c) Les paiements minimums futurs de location de la Société pour le loyer du bureau de Chicoutimi, la location du camion et de camp du Lac à Paul sont les suivants :

	Moins d'un an	1 à 5 ans	Après 5 ans	Total
31 mars 2017	89 837	52 880	-	142 717

14. CONTINGENCES

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements qui pourraient donner lieu à des passifs éventuels. À la date de publication des états financiers intermédiaires consolidés résumés, la Société n'était pas au courant d'événements importants qui pourraient avoir une incidence importante sur ses états financiers intermédiaires consolidés résumés.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS

Classement

Les instruments financiers de la Société au 31 mars 2017 comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres actifs courants, les créditeurs et charges à payer, l'emprunt et la ligne de crédit. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme à des taux de marché actuels ou ils portent intérêt à des taux variables.

Le classement des instruments financiers se résume comme suit :

			Valeur comptable
		Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016
		\$	\$
Classement			
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalent de trésorerie	Prêts et créances	458 417	2 229 044
		458 417	2 229 044
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	1 911 714	1 976 203
Prêt	Passifs financiers au coût amorti	3 592 462	3 551 692
Ligne de crédit	Passifs financiers au coût amorti	17 864 439	17 396 288
		23 368 615	22 924 183

La Société définit la hiérarchie de la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués comme suit : le niveau 1 inclut les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; le niveau 2 inclut les données autres que les prix cotés du niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables. Les titres négociables disponibles à la vente ont été considérés comme de niveau 1. Il n'y avait pas de transfert de niveau de hiérarchie au cours des périodes closes les 31 mars 2017 et 31 décembre 2016.

Risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers comme le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque actions et le risque de change qui nécessite l'utilisation d'instruments financiers.

ARIANNE PHOSPHATE INC

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux débiteurs et autres actifs courants. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes de banques canadiennes à charte ou investis de manière diversifiée dans des titres ayant une cote d'évaluation d'investissement (AA-) dont le risque de perte est de l'avis de la direction minime. Les débiteurs et autres actifs courants comprennent essentiellement les intérêts à recevoir de banques à charte canadiennes et les crédits d'impôts miniers à recevoir du gouvernement du Québec. La direction estime que la concentration du risque de crédit par rapport aux instruments financiers inclus dans les montants à recevoir est minime.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'aura pas de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières à leur échéance. La liquidité et les résultats d'exploitation de la Société pourraient être affectés si l'accès de la Société sur le marché des capitaux est entravé que ce soit à la suite d'un ralentissement de la conjoncture du marché boursier en général ou pour des questions spécifiques à la Société. La Société génère des flux de trésorerie principalement de ses activités de financement. Au 31 mars 2017, la Société disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 458 417 \$ (2 229 044 \$ au 31 décembre 2016) pour régler les passifs courants de 19 776 153 \$ (19 372 491 \$ au 31 décembre 2016). La Société évalue régulièrement sa position de trésorerie pour assurer la conservation et la sécurité du capital ainsi que le maintien de la liquidité (Se référer à la note 1 pour l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation).

Voici les échéances contractuelles des passifs financiers y compris les intérêts le cas échéant au 31 mars 2017 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Créditeurs et charges à payer	1 911 714	1 911 714	1 911 714	-	-
Ligne de crédit	17 864 439	20 562 518	20 562 518	-	-
Dette	3 592 462	4 924 625	328 000	328 000	4 268 625

Risque de taux d'intérêt

Selon la troisième ligne de crédit non renouvelable et aux amendements de la première et de la seconde ligne de crédit datant du 20 octobre 2015, le taux d'intérêt a été modifié de variable à taux fixe et, par conséquent, la Société n'a aucun risque d'intérêt au 31 décembre 2016 et au 31 mars 2017. La politique de la Société en ce qui concerne ses soldes de trésorerie consiste à investir l'excédent de trésorerie dans des instruments financiers détenus par une banque à charte canadienne.

Risque de change

Au 31 mars 2017, la Société disposait d'un compte bancaire en dollars américains pour un montant de 47 825 \$ (89 366 \$ au 31 décembre 2016). La Société estime qu'une variation de $\pm 10\%$ des taux de change à cette date aurait entraîné une variation de 4 783 \$ en 2017 (8 936 \$ au 31 décembre 2016) de la perte nette.

16. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 21 avril 2017, la Société a conclu une facilité de crédit de 1,4 millions de dollars avec un tiers prêteur. La facilité de crédit portera intérêt à un taux de 12,5 %, payé mensuellement à compter de la date de la première avance. La facilité de crédit viendra à échéance le 27 décembre 2017 et est assujettie à l'accélération des paiements lors de la réception des crédits d'impôt.